

## Procès-verbal

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Le Tremplin dûment convoquée et tenue au local 1018 de l'école située au 100, Rivière-à-Veillet, Ste-Geneviève-de-Batiscan ce 26 novembre 2019, à dix-huit heures trente minutes.

Sont présents :	Mmes. Marie-Ève Martel	Représentante des parents
	Valérie Tremblay	Représentante des parents
	Julie Marceau	Représentante des parents
	Johanne Dessureault	Représentante des enseignants
	Jessica Côté	Représentante des enseignants
	Maryse Fournier	Représentante des enseignants
	Anick Lauzier	Représentant du soutien
	M. Jean Brouillette	Représentant des parents - Président
Sont aussi présents :	MM. Pierre Goulet	Direction
	Mmes. Chantal Mongrain	Directrice adjointe
	Sonia Bordeleau	Secrétaire d'école
	Alicia Germain	Élève -coprésidente du conseil d'école

### 1. Mot de bienvenue et présentation des membres du Conseil d'établissement

Monsieur Brouillette souhaite la bienvenue à tous les membres.

### 2. Questions du public

- a) Est-ce qu'il y aurait une possibilité de ramener les diners des 6<sup>e</sup> années et des secondaires séparés ? Car les élèves du secondaire se sentent dévalués, car les 6<sup>e</sup> années ont priorité sur les activités. Les grands ne participent plus à cause des petits.

Réponse : Non il n'y aura pas de retour d'heure de diner séparé. C'est plus facile pour l'horaire des spécialistes et des surveillants.

Nous sommes en mode solution pour que les menus de la cafétéria soient augmentés pour ne plus en manquer.

Du côté de Anick et les élèves, ils sont en mode solution pour créer des activités distinctes pour le primaire et le secondaire. Mais nous sommes conscients de la problématique.

- b) Parascolaire - regroupement des cohortes ?

Les équipes sportives ont moins de pratiques que les autres, il est normal d'avoir un peu moins de qualité de jeu. Toutefois, un appel à la RSEQ pour faire la demande de reclasser nos jeunes sera fait.

Il y a aussi l'alternative de faire des entraînements supplémentaires au gymnase de St-Maurice.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Présences et quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 8 octobre 2019
5. Suivi du dernier procès-verbal
6. Correspondance
7. a) Rapport des élèves

112-CE  
19-20/57

- b) Rapport des enseignants
- c) Rapport de la direction
- 8. Sujet de discussion :
  - 8.a Suivi budgétaire ;
  - 8.b Suivi utilisation du surplus ;
  - 8.c Reddition de compte mesures dédiée 2018-2019 ;
  - 8.d Mesures dédiées MEES ;
  - 8.e Grille-matière 2021-2021 ;
  - 8.f Utilisation/location des locaux ;
  - 8.g Contenu obligatoire en sexualité ;
  - 8.h Normes et modalités d'évaluation ;
  - 8.i Critères d'embauche d'une direction d'école ;
- 9. Affaires diverses
  - a) Vente de bûches Guatemala
  - b) 45<sup>e</sup> Anniversaire du Tremplin
- 10. Date et lieu de la prochaine séance
- 11. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que Messieurs le directeur et le président ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la réunion ordinaire du 26 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2019

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jessica Côté, appuyé par Marie-Ève Martel il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019 du conseil d'établissement de l'École secondaire Le Tremplin en y apportant les corrections suivantes :

#### 5. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2019

- Voir point 6. Nous avons relancé la Commission scolaire qui à son tour a relancé la ville pour le coin fumeurs. Nous sommes toujours en attente de réponse. Toutefois le CIUSSS collabore avec nous pour le déneigement. Il y a une grosse amélioration avec les élèves, la collaboration est bonne.
- Voir point 9.i) Suite au sondage auprès des écoles primaires, plus de 80% des élèves de l'école primaire de Saint-Maurice s'en viennent au Tremplin avec le nouveau programme eXplore;
- Voir point 9.j) Vente de 256 boîtes de fromage.
- Voir point 9.k) Les nouvelles sorties seront prévues au prochain CE pour approbation. Exemple : Camp blanc  
Il faut prévoir un courriel aux parents pour les aviser des sorties pédagogiques ou des activités.

112-CE  
19-20/58

Mettre à jour la page WEB, pour les sorties/activités.

- Voir point 10.c) Nous avons eu quelques propositions de « designers » pour notre place d'accueil, mais c'est hors budget. Une annonce a été faite sur les réseaux sociaux pour trouver la perle rare, beau, bon pas cher. Si nous ne trouvons pas quelqu'un avec des tarifs raisonnables, nous ferons appel au technicien en architecture de la Commission scolaire.

## 6. Correspondance

Aucune Correspondance

## 7. Rapport

### a) Rapport des élèves

- Les photos sont arrivées !
- L'école a son compte Instagram
- La performance de Stéphanie Veillette a été appréciée des élèves
- La présentation du film sur Bob Bissonnette été un Wow.
- Lors de notre soirée Portes ouvertes, plusieurs parents nous ont félicités pour notre implication pour notre empreinte écologique.
- L'école a gagné la Tournée Lafèche, nos finissants auront leurs animations pour le bal. Chapeau aux élèves qui ont pris l'initiative de faire le tour des classes avec un Ipad pour voter.
- Belle semaine d'Halloween, l'escape room fut un succès.
- Pour la semaine de la prévention à la dépendance, les organisateurs ont remis de magnifiques prix.
- À venir, un concours pour cesser de vapoter
- Un calendrier de l'Avent pour le mois de décembre va être mis en place
- Il y aura une tournée pour organiser la journée du 20 décembre.

### b) Rapport des enseignants

- La pièce de théâtre pour le primaire va avoir lieu le 17 ou le 18 décembre. La date n'est pas encore confirmée.
- 19 décembre 61 élèves seront en sortie pour le Pop quiz.
- Conjointement avec 4 élèves du CÉGEP de Trois-Rivières le 29 novembre se tiendra notre défilé de mode annuel.
- Le 20 décembre les secondaires 5 organisent un brunch et un bingo à la bibliothèque.
- Fonds du cœur, une boucherie de St-Georges, La Bête noire, nous offre 6 repas gratuits par jour et en plus des paniers de Noël. Une lettre sera envoyée aux parents leur expliquant c'est quoi le fonctionnement des repas gratuits. Pour les élèves qui ne sont pas en besoin, ils peuvent prendre les repas, mais en rapportant quelque chose en échange (ex. : des yogourts en tube).
- La friperie est également utilisée par le Fonds du cœur, pour les élèves en besoin.
- Il y a eu l'activité Ma Bulle, une simulation de ce qu'est l'autisme. Cette activité a été appréciée par les élèves.
- Une rencontre pour le Temple de la renommée se fera sous peu.

### c) Rapport de la direction

- Nous avons une psychologue, Madame Marie-Ève Séguin. Son contrat est de 18h/semaine, jusqu'au 3 avril, et de 9h/semaine après.

## 8. Sujet de discussion

### 8.a Suivi budgétaire

Le suivi des mesures budgétaires est présenté par monsieur Goulet. Il nous propose des façons de rentabiliser les montants pour que l'école en bénéficie le plus possible.

Le document explicatif sera envoyé à la commission scolaire et sera versé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Proposé par : Madame Marie-Ève Martel

112-CE  
19-20/59

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8.b Suivi utilisation du surplus**  
Reporté, pas de proposition.

112-CE  
19-20/60

**8.c Reddition de compte mesures dédiée 2018-2019**

Monsieur Goulet nous présente le document concernant les redditions de compte de mesures dédiées

Le document explicatif sera envoyé à la commission scolaire et sera versé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Proposé par : Madame Julie Marceau

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**8.d Mesures dédiées**

Monsieur le directeur nous présente les choix de la répartition des allocations ciblées  
Le document explicatif sera envoyé à la commission scolaire et sera versé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

112-CE  
19-20/61

Proposé par : Madame Valérie Tremblay

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**8.e Grille-matière 2020-2021**

112-CE  
19-20/62

CONSIDÉRANT les documents présentés aux membres démontrant les différentes options disponibles pour chacun des niveaux ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition madame Marie-Ève Martel il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, tel que présenter les grilles-matières, avec correction pour le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire, pour l'année scolaire 2020-2021

DE MANDATER Monsieur le directeur de faire part de notre décision à la Commission scolaire Chemin-du-Roy

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**8.f Utilisation/location des locaux**

112-CE  
19-20/63

CONSIDÉRANT le tableau présenté aux membres montrant les tarifs des locaux ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition madame Jessica Côté il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, tel que présenter les tarifs de location

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**8.g Contenu obligatoire en sexualité**

112-CE  
19-20/64

CONSIDÉRANT, la Loi sur Instruction publique ;

CONSIDÉRANT, l'article 461, le ministre peut inscrire des contenus dans les DGF qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves ;

CONSIDÉRANT, l'article 85, le conseil d'établissement approuve les conditions et modalités de l'intégration des contenus prescrits qui lui sont proposés par le directeur de l'école ;

CONSIDÉRANT, l'article 89, les propositions prévues aux articles 85 et 86 sont élaborés avec la participation des enseignants.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maryse Fournier, membre du conseil d'établissement, d'approuver le plan de déploiement graduel des contenus obligatoires en sexualité pour l'année scolaire 2019-2020

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8.h Normes et modalités d'évaluation**

Le comité n'est pas encore formé, il sera fait après le congé des Fêtes. Le vote est reporté.

**8.i Critères d'embauche d'une direction d'école**

Suite à une discussion de groupe, nous constatons qu'advenant le cas où la direction générale de la commission scolaire aurait à choisir une nouvelle personne pour diriger l'école secondaire Le Tremplin. Nous aimerions une direction d'école impliquée dans son milieu, ouverte sur la communauté et dynamique.

La personne choisie devra aussi être capable de se figurer positivement le mode de vie rural et gérer efficacement une école où les élèves du primaire et du secondaire se côtoient chaque jour.

112-CE  
19-20/65

CONSIDÉRANT que Monsieur le directeur général de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy a fait parvenir une lettre au président de chaque conseil d'établissement pour que conformément à l'article 79,2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les conseils d'établissement fassent connaître les critères qu'ils souhaitent voir pris en considération pour la sélection du directeur de leur école ou de leur centre ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Julie Marceau, il est résolu à l'unanimité ;

DE FAIRE PARVENIR à la commission scolaire la liste de critères détaillée dans le préambule de la présente résolution ;

DE MANDATER Monsieur le directeur, pour qu'il fasse parvenir au directeur général de la commission scolaire Chemin-du-Roy une copie de nos critères pour la sélection du directeur de l'école secondaire Le Tremplin accompagnée d'une copie de la présente résolution, dans les délais prescrits.

**9. Affaires diverses**

**9.a) Vente de bûches Guatemala**

La vente de bûches de Noël pour le voyage au Guatemala a très bien été. Un profit net de 8 232\$ a été réalisé par 39 vendeurs, en tout, 1 206 bûches ont été vendues !

**9.b) 45<sup>e</sup> anniversaire du Tremplin**

L'idée d'enfouir un coffre au trésor a été apportée. Est-ce que nous enfouissons le trésor cette année ou nous attendons, il y aura discussion après les fêtes pour approfondir le sujet.

**10. Date et lieu de la prochaine**

11 février 2020 18 h 00 au local 1018.

**11. Levée de l'assemblée**

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maryse Fournier, il est résolu à l'unanimité ;

DE CLORE la réunion ordinaire du 26 novembre 2019, à 21 h 55

112-CE  
19-20/66

\_\_\_\_\_